



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-LACOLLE

Le 14 octobre 2014

Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes
377, rue Bank
Ottawa (Ontario)
K2P 1Y3

À l'attention de Monsieur Denis Lemelin

OBJET: Résolution 2014-214

Monsieur,

Veillez trouver ci-joint une copie certifiée conforme de la résolution portant le numéro mentionné en rubrique concernant notre appui au syndicat des travailleurs et travailleuses des postes.

En espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.

Daniel Striletsky
Directeur général, secrétaire-trésorier
DS/sl

P.j.



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-LACOLLE

Le 10 octobre 2014

COPIE DE RÉSOLUTION

À la session ordinaire du 6 octobre 2014

Étaient présents :
le maire :

M. Robert Duteau

les conseillères et
conseillers :

Mme Sylvie Faille
Mme Estelle Muzzi
Mme Josyane Ledoux
M. Jean-Louis Tinant
M. Denis Robert

Absent le conseiller

M. Daniel Garceau

formant quorum sous la présidence du maire.

Aussi présent, le Directeur général, secrétaire-trésorier, M. Daniel Striletsky.

RÉSOLUTION 2014- 214

ATTENDU QUE Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

ATTENDU QUE Poste Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

ATTENDU QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

ATTENDU QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-LACOLLE

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jean-Louis Tinant, appuyé par M. Denis Robert et résolu à la majorité que la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;

Que la municipalité demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

Mme Estelle Muzzi est contre
Mme Sylvie Faille est contre
Mme Josyane Ledoux est pour
Le Maire M. Robert Duteau ne se prononce pas

Copie vidimée

Daniel Striletsky
Secrétaire-trésorier